LE MÉGAPHONE

Le porte-plume des porte-voix

N° 24 | Le bulletin d'ADVOCACY FRANCE | Juin 2005

L'édito

Lors de notre Assemblée Générale annuelle, en mai dernier, nous avons élu à la Présidence d'Advocacy-France Florence Leroy, Présidente de la délégation parisienne, militante impliquée dans le C.A depuis plusieurs années. Cette élection est la suite logique de la démarche collective, entreprise depuis maintenant 8 ans, pour promouvoir la possibilité pour les personnes usagers, « survivants » de la psychiatrie, comme aime à le rappeler notre nouvelle présidente, Florence, de prendre toute leur part dans les plus hautes responsabilités de notre projet associatif.

Plus que jamais notre projet et nos actions gagnent en cohérence avec cette élection au moment où le développement des délégations régionales est amorcé, où les Espaces Conviviaux Citoyens montrent leur efficacité dans la lutte contre la stigmatisation, l'affirmation de l'expertise des usagers, la démonstration de leur volonté et de leur capacité à être des acteurs-citoyens dans la cité.

Je prends aujourd'hui un poste de Directrice de l'Association salariée au service de ce projet associatif auquel j'ai contribué depuis sa fondation, fière d'en être aujourd'hui plus que jamais une cheville ouvrière, une personne ressource respectueuse des décisions prises collectivement et démocratiquement.

Je suis fière de pouvoir faire une évaluation positive du chemin parcouru, de mesurer les avancées de nos idées dans la société, même si le travail à mener est encore immense. Tous les jours nous parviennent de toute la France, adressées par d'autres associations (UNAFAM, France Dépression, FNAPSY, Urbanités, GFPH), par des soignants, des travailleurs sociaux etc…, des demandes de soutien d'usagers voulant faire valoir leur droit ou tout simplement leurs points de vue ou la prise en compte de leur différence. C'est pourquoi ce travail de pair-advocacy doit se développer à travers les délégations régionales pour répondre au plus près à ces demandes. Pour cela un effort de formation des usagers d'Advocacy-France doit s'intensifier dans les prochains mois.

Souhaitons bienvenue à notre Présidente qui est déjà à pied d'œuvre dans ses relations avec les décideurs politiques qui tardent à mettre en œuvre la loi sur l'égalité des chances des personnes handicapées et le plan de santé mentale, nous permettant en particulier d'assurer le financement des Espaces Conviviaux Citoyens existant, sur l'enveloppe des clubs.

Bon été et bonne lecture !

Martine DUTOIT
Directrice

ADVOCACY FRANCE
8, rue Thureau Dangin
75015 Paris
Tél/Fax :
01 45 32 22 35

ADVOCACY Caen Basse-Normandie
1018 Grand Parc
Hérouville Saint Clair
14200 Caen
Tél :
02 31 94 70 25

ADVOCACY Paris Ile de France
5, place des Fêtes
75019 Paris
Tél :
01 46 07 18 18

ADVOCACY Perpignan Pyrénées Orientales
32, avenue Hoche
66000 Perpignan
Tél :
06 17 43 08 73

LE MÉGAPHONE

Les espaces d'expression d'Advocacy

UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC LE GFPH

Depuis notre dernier numéro, de nouveaux partenariats se dessinent.

C'est ainsi qu'avec le Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH), l'association Advocacy propose chaque mois, dans les locaux de l'Espace Convivial Citoyen, 5 place des Fêtes, 75019 Paris, une permanence destinée à l'échange d'expériences et au conseil en matière d'autonomie.

Il s'agit de développer des pratiques de conseil pour l'autonomie par les pairs ou « pairémulation ». L'idée est de favoriser les échanges inter-handicap comme facteur d'intégration sociale. Chaque rencontre pourra être l'occasion d'une présentation d'une solution ou d'un outil favorisant l'autonomie.

Cet espace est ouvert à toute personne en situation de handicap en quête de plus d'autonomie, ainsi qu'à celles qui ont acquis de leur expérience, savoir-faire, savoir-être et solutions pratiques efficaces susceptibles d'être reproduites par ceux qui rencontrent les mêmes difficultés.

Un des objectifs est de faire de cette expérience un modèle susceptible d'être reproduit sur d'autres sites dès qu'une nouvelle équipe de « pairémulateurs » sera formée …

Si ce groupe de travail vous intéresse et que vous voulez en savoir plus sur les objectifs et les méthodes, n'hésitez pas à **nous contacter** ou mieux encore, **participer à l'une de ces réunions**, programmées **chaque troisième jeudi du mois, de 17 à 20H.**

FAIRE LA FÊTE AVEC L'ARC-EN-CIELAGE

Du 21 Mai au 21 Juin, se sont déroulées, dans le 19ème arrondissement , des animations festives et culturelles en partenariat avec de nombreuses associations du quartier sur le thème -Vivre ensemble avec nos différences-

Une occasion pour les adhérents de l'Espace Convivial *Citoyen de participer activement à chacune de ces animations.*

En voici un petit aperçu par

Laurence.

Le 25 Mai a eu lieu l'inauguration de l'ARC-EN-CIELAGE sur la place des Fêtes devant beaucoup de monde : petit buffet, forum, avec la présence remarquée de l'adjoint au Maire du 19ème.

Sur une période de un mois, l'IMPRO Faites des couleurs, accueille ses partenaires : différents CAT, la Débrouille Cie, l'association Feu Vert Paris, le conseil d'animation du Quartier, le centre d'activités de jour St Joseph et enfin URBANITES qui regroupe nombre d'associations dont ADVOCACY.

Nous, nous sommes des arbres, empaquetés par l'IMPRO aux couleurs de l'arc-en-ciel où signent des centaines de …/.

UN SITE INTERNET POUR MIEUX NOUS FAIRE CONNAÎTRE

WWW.advocacyfrance.com

LE MÉGAPHONE

…. L'avènement de l'Advocacy

suite du texte de laurence

…/…de noms - symbole d'échange et d'amitié - entre ceux souffrant d'un handicap (mental, psychique, physique) et les autres, acteurs citoyens, enfants enjoués et curieux.

Tout ce petit monde a investi le kiosque du square et chacun participe : lancé de ballons, ateliers danses, arts plastiques, musique avec Renata et son piano et Thomas avec sa guitare, atelier échecs.

URBANITES et ADVOCACY ont créé de l'animation et montré le large éventail des activités de l'ECC.

Et nous, les arbres, témoins des discussions philosophiques pour tous du jeudi soir, des ateliers de poterie, poésie et collages ouverts au public, de concerts acoustiques avec le groupe Sanblaze, de théâtre avec la compagnie du Cheval noir ou autre projection de courts métrages …(la liste est longue) … et nous, les arbres donc seront fiers longtemps d'avoir agrémenté de si jolis instants.

PRISE DE PAROLE DES USAGERS

Un des axes de travail à Advocacy est de favoriser les rencontres avec les professionnels en participant à leurs rencontres, congrès : les usagers forment et se …./… forment et les professionnels aussi.

Depuis l'ouverture de l'ECC de Paris, il existe des liens avec le **GERART** qui s'occupe d'hébergement thérapeutique. Deux de leurs commissions itinérantes ont déjà eu lieu dans les locaux de l'ECC en présence des usagers, et en retour, deux usagers ont pu être invités aux 16èmes rencontres d'étude et de formation organisées les 26 et 27 mai dernier à Annecy.

Fanny et Eric de l'ECC de Paris, représentaient ADVOCACY à ces journées.

« Charnière entre l'hôpital et la vie autonome, nous avons précisé que l'association accueillait également des personnes désinsérées socialement et que lorsque nous ne pouvions répondre à leur demande nous les dirigions vers des professionnels.

Nous étions la seule association d'usagers, tous les autres intervenants à la tribune, étaient des professionnels de la santé mentale (environ 250 personnes). Aucune question n'est restée sans réponse, la salle était pleine. Michèle a répondu aux questions plus techniques (financement, subventions).

Les participants étaient très intéressés par le fait que l'association soit autogérée par les usagers conseillés par des professionnels ressources .

Au colloque de **PRISME**, ***c'est Thierry WILLEME, de l'ECC de Caen,*** qui a pu témoigner devant un parterre de professionnels, de ce qu'il pensait de l'exclusion. Texte joint dans ce numéro.

QU'EST CE QUE L'ADVOCACY ?

L'Advocacy est, dans le champ de la santé mentale, un concept et des pratiques de soutien de la parole, d'aide à l'expression - des besoins, du point de vue - par l'introduction d'un tiers, advocate, des personnes stigmatisées du fait de leur appartenance à une catégorie spécifique d'usagers, de patients et/ou handicapés.

LE MÉGAPHONE

L'ESPACE CONVIVIAL CITOYEN DE PARIS ILE DE FRANCE

Au-delà des nombreuses manifestions festives ou plus « sérieuses » de formation, de témoignage, participation à différents réseaux européens, les usagers de l'Espace Convivial Citoyen de Paris, s'organisent pour étendre leurs activités régulières en fonction de leurs envies ou besoins.

Le local de la place des Fêtes témoigne de ces activités créatrices. De nombreuses œuvres animent les murs, comme autant de traces de riches moments de partage.

De nouveaux groupes ont récemment commencé : un club des femmes se réunit le jeudi matin (les hommes n'y ont pas de droit d'entrée!), un groupe de danse africaine est également prévu.

L'Espace est ouvert en fonction des projets de chacun, même les samedis, dimanches et jours fériés si l'envie de convivialité est plus forte que les autres jours!

Des rencontres ouvertes à tous sont prévues **chaque premier samedi du mois** et un atelier de danse a lieu tous les 15 jours avec Léna.

Chaque troisième dimanche du mois, Brigitte propose danses et instruments traditionnels de Guinée.

Pour plus de renseignements et pour un calendrier détaillé des activités, n'hésitez pas à appeler l'ECC au 01 46 07 18 18.

Pour un premier contact, la réunion d'organisation du lundi de 18 à 20 heures peut être un moment privilégié vous permettant de sentir l'ambiance et d'approcher la manière d'être et de travailler ensemble.

A bientôt peut-être.

COLLECTIF DE REDACTION
POUR CE NUMERO DE JUIN 2005

Benjamin BEN AZZOUZ
Eric COLAS
Vincent COVU
Michèle DRANCOURT
Martine DUTOIT
Florence LEROY
Michelle
Laurence RENAUD
Thierry WILLEME

Lecteurs, ce journal ou
nos activités vous intéressent,
venez nous rejoindre !
Indiquez nous ce que vous attendez.
Envoyez nous articles ou réflexions.

VOUS POUVEZ AUSSI NOUS CONTACTER PAR E MAIL :
advocacy.paris@wanadoo.fr

LE MÉGAPHONE

L'ECHO DES REPERES

LE JOURNAL DE L'E.C.C. DE PARIS

Extraits du numéro de Mars– Avril– Mai 2005

Edito de la Présidente

Les semaines sont passées, l'hiver s'en va. Après une période d'absence me voici repartie dans la vie associative.

Le 10 Mars, nous sommes allés au Ministère de la Santé rencontrer les membres de la DGS, DOS. Tous ces titres ronflants pour nous entendre dire que les crédits sont déjà votés.

Heureusement du côté du secrétariat aux personnes handicapées, Mme Delpit ce jour là promettait pour juin un financement de notre Espace sous la rubrique Club prévu dans la loi sur l'égalité des chances des personnes handicapées et le plan de santé mentale de Monsieur Douste Blazy. Cela est toujours usant d'avoir toujours à se répéter et surtout à justifier nos relations avec la FNAP-PSY et l'UNAFAM . Pourquoi tant de calomnies et de guerres de pouvoir ?

Etre usager de la santé mentale, croyez moi, ce n'est tous les jours simple. Autre précision nous ne sommes pas des patients, mais des citoyens avec certes des devoirs mais aussi des droits. Je pense que dans la société que nous sommes en train de construire chacun peut trouver sa place, mais pour cela il faut nous unir plutôt que nous faire la guerre. Il y a bien assez de guerres dans le monde, alors pourquoi en rajouter. Nous n'avons jamais calomnié les autres. Nous sommes soucieux du respect du à chacun et à chacune en tant que personne.

Notre porte demeure ouverte, ne fermons pas le dialogue. Alors Mesdames, Messieurs les dirigeants responsables d'associations, usagers et citoyens venez nous rencontrer!

Certes nos pratiques sont différentes, mais toutes sont aussi utiles les unes que les autres. Et tout le monde peut y trouver sa place .

Remerciements

Comme le temps passe vite. Voilà déjà six mois que j'entrais en stage à l'ECC, dans le cadre de ma formation d'assistant de service social.

C'est par l'accueil chaleureux d'Eric, que j'ai été reçue à l'Espace Convivial et Citoyen, le lundi 27 septembre 2004.

Si les débuts furent difficiles ; je découvrais un nouveau public pas forcément en adéquation avec mes connaissances acquises au centre de formation ; j'ai pu avoir auprès d'Eric, Ben , Sydney, soutien et disponibilité ; ce qui m'a permis de m'adapter rapidement.

Tout au long de mon stage, j'ai découvert un espace convivial et un public très sympathique avec lequel j'ai eu des échanges très enrichissants, tant sur le plan personnel que professionnel.

Aussi permettez moi d'exprimer ici toute ma gratitude et de remercier tous les membres du C.A de l'association (Martine, Florence, Marie-Claude, Michèle…) qui ont bien voulu m'accepter en tant que stagiaire, ainsi que Ben, Eric, Sydney,qui m'ont guidée dans le fonctionnement de l'Espace, et tous les usagers et tous les bénévoles avec lesquels j'ai travaillé….

Nous vivons dans une société de plus en plus individualiste, mais l'expérience que j'ai vécue à l'Espace Convivial et Citoyen me prouve qu'on peut changer les choses si nous prenons le temps de regarder celui qui est en face de nous, et de l'accepter dans toute sa globalité. Et, je pense bien me positionner dans cet objectif, au cours de ma pratique professionnelle.

Je souhaite vivement continuer cette aventure, avec vous, car j'ai encore beaucoup à échanger avec vous…

Merci à vous tous et toutes, merci pour votre sympathie et votre esprit convivial …
Très longue vie à l'ECC de Paris.

Michelle , stagiaire assistante sociale

REINVENTONS UNE FACON D'ÊTRE ENSEMBLE

LE MÉGAPHONE

EXPRESSION LIBRE

CE JOURNAL EST OUVERT A LA PAROLE DE CHACUN DE VOUS
ENVOYEZ VOS TEXTES, IMPRESSIONS, TEMOIGNAGES....

Le 28 Avril 2005

Ne pas avoir peur de l'Autre, est-ce ramener dans la norme la déviance ? Ou ajouter une fois de plus l'élan de Soi vers la découverte de cet Autre ? Or, penser la différence n'atténue en rien le réflexe de la peur ou l'échec d'une pensée qui a toujours nié l'Anormal jusqu'au seuil d'un racisme-mis-en-forme et ré-introduit dans l'économie meurtrière de ce pourquoi on vole les richesses ou la richesse d'un continent humain aux visages foisonnants … tellement foisonnant qu'ils ne peuvent atteindre et bouleverser les préjugés à leur encontre et contre les mascarades de cette norme, du groupe, isolant les éléments divergents pour mieux les contraindre à une politique de marginalisation … et les fondre dans le moule du consensus … et par cette fin de non recevoir les tenants du marketing publicitaire prennent en otage toute imagination de l'Autre : Acteur-de-la-pensée-étrangère-au-réel …

Comment peut-on être intégré à une société fondée sur la compétition la plus sauvage (adepte du renard libre dans le poulailler libre) surtout lorsque l'on sait que l'on ne peut rien changer dans les « textes Sacrés » (comme celui de la Constitution par exemple) sans que les chantres de nos démocraties libérales obtiennent de la part de ceux qui résistent ou subissent, tout le change, gagnant, par lequel ces nantis ressortent vainqueurs d'une politique des mots, d'une campagne visant à accepter l'Anormalité que par ce qu'elle obéit à la logique commerciale de la consommation alors qu'en regard des droits bafoués … vient à saigner l'imagination … et sa monstrueuse création du « délire » … en réponse au langage de la technocratie euphémistique ivre de la Traduction des phantasmes et des peurs collectives … et sont canalisés les produits émotionnels … et sont manipulés les consciences et domestiqués les corps …

Mais « vivre dans la maladie mentale » quand on sait que la déviance d'une minorité oligarchique a de quoi inquiéter tout « citoyen », c'est vivre au risque de sa supposée folie … à concevoir des « pathologies » : derniers reflets du Capitalisme Schizophrénique Maître d'œuvre des grands chantiers de la démolition de l'Humain … au profit des lois du marché … de la délocalisation … de l'ajustement structurel … et sont démantelées les lois protégeant la vie sociale et culturelle au nom du commerce international …

Et dans la Nuit Noire, là où l'Autre a peur, peur de Lui et peur des Autres … se déroulent en filigrane dans l'obscurité et l'opacité la plus totale, des négociations … sans aucun débat public et démocratique … car est « tolérée la liberté de parole tant qu'elle n'a aucune implication pratique » et la, les ou sa différence « c'est tout ce qui peut accroître la valeur d'une marchandise ou d'une image » …

. VINCENT.

Ami lecteur, ces textes te font réagir,
tu peux nous joindre ou nous
écrire à CAEN, à PARIS ou à PERPIGNAN …

LE MÉGAPHONE

*LE MIROIR QUI REVIENT **

(**Extraits d'une communication de Thierry WILLEME au colloque de PRISME**)

Je voudrais dire ce que représente l'exclusion en psychiatrie qui s'apparente quelquefois aux problèmes sociaux mais qu'il faut peut-être ne pas confondre ; à vous de le savoir.
La véritable exclusion en psychiatrie, c'est de mourir dans un service pour chroniques en y étant depuis des dizaines d'années sans recevoir de visites, et il faut dire combien les visites sont difficiles à effectuer dans un service que l'on connaît et qui ressemble à une prison … je n'y arrive pas.

L'exclusion c'est aussi de ne plus avoir de rapport du tout avec la psychiatrie et de perdre son autonomie (des gens qui avaient leur permis ne l'ont plus ou n'ont plus de voitures ou n'ont plus l'autonomie avec l'argent).

Moi je l'ai perdue également il y a 17 ans et j'ai subi ce type d'exclusion avant que d'autres ne la subissent, certains peuvent la subir en restant par exemple sans sortir de chez eux.

Je suis certain que pour résoudre ce type de problèmes il faut faire comme en Italie ou en Angleterre, supprimer les hôpitaux psychiatriques, mais moi je suggèrerais de supprimer uniquement les hôpitaux et de conserver des structures extérieures, mais je ne saurais résoudre le problème du statut de la personne.

Je citerai également l'exclusion que je vis actuellement et que peut-être d'autres patients subissent ou d'autres gens ; cette exclusion n'est pas une exclusion par la psychiatrie mais une exclusion par la société dans laquelle on peut inventer, si ce n'est déjà fait, une psychiatrie à rêver comme a dit Philippe LEFAIT, journaliste de France 2, au congrès d'Europsy où j'étais présent.

L'exclusion, c'est quand je suis usager des transports en commun depuis trente ans. Mon exclusion à moi, c'est quand je ne reçois que des factures dans la boîte aux lettres et de la publicité.

L'exclusion c'est quand on perçoit le rejet des gens dans la rue, suite peut-être à sa maladie ; l'exclusion c'est quand on n'a aucune aide administrative et autres.

L'exclusion, c'est quand je suis agressé par mon nouveau psychiatre que je n'ai pas pu choisir ; l'exclusion pour moi c'est que mon psychiatre refuse de prescrire un traitement qui m'est nécessaire.

L'exclusion c'est quand de la famille ne m'a jamais téléphoné depuis vingt ans ; l'exclusion c'est quand pour des raisons médicales qui ne sont plus d'actualité pour moi, on refuse de me rendre mon permis ; l'exclusion pour moi c'est quand je ne reçois pas ou presque de visites.

Mais je préciserai que si je suis exclu c'est parce que j'ai repris mon autonomie trop tard et que la société refuse de me la donner (même si l'ANPE m'aide, les employeurs donc la société me rejettent).

Moi même, j'ai de gros problèmes de troubles du comportement (je m'en suis rendu compte à la vidéo) et c'est pourquoi on me propose du travail uniquement en CAT et c'est pourquoi je ne suis jamais accepté en milieu normal ; ces troubles du comportement sont suffisamment rares pour que je puisse en parler et déclarer que moi je sais ce dont je suis capable, mais les COTOREP et les employeurs me sous-estiment car ils ne voient en moi que quelqu'un de naze sans chercher plus loin. Et dans le milieu médical c'est pareil et c'est encore pire d'être rejeté à cause de ses troubles, ce qui prouve l'incompétence de la médecine COTOREP et psychiatrique.

Même les capacités physiques de quelqu'un comme moi qui a des troubles du comportement sont ignorés comme pour me diminuer encore par les psychiatres. Mes troubles sont un frein également à la préfecture pour le permis.

…/...

Titre d'un livre d'Alain ROBBE GRILLET que j'ai lu en 1985 et que j'avais acheté à Carrefour !

COURRIER DES LECTEURS

Auteurs, lecteurs, osez le papier, réagissez à nos articles, armés de vos humeurs et libres de pensée...

Le Mégaphone

Les soignants n'ont pas à dire à des patients que certains sont dans une situation plus mauvaise qu'eux, dans la mesure où les cas les plus bas de régression humaine, ce sont les soignants qui en sont responsables.

Il n'y aura jamais d'acceptation dans la citoyenneté française tant que le handicap aura la mauvaise image de la psychiatrie qu'elle peut avoir depuis des générations ; et si l'on donne un autre nom au handicap l'ancienne appellation sera toujours là. Je pense que la solution réside à l'école car il faudrait une éducation et un enseignement qui fassent reconnaître le handicap à tous les français et y compris les psychiatres dans vingt ou trente ans, et là seulement les choses pourront changer.

A propos des troubles du comportement, je sais que je peux me corriger dans un viseur de caméra ou dans une glace. Le droit à la différence c'est de m'accepter comme je suis, mais je ne m'accepte pas comme je suis sauf dans la glace et dans le viseur LCD.

Les psychiatres et certains soignants n'acceptent pas cette différence alors que cette déficience devrait être prise en compte par des gens qui s'occupent du handicap, de même il existe une certaine catégorie de population qui l'accepte et une autre qui ne l'acceptent pas.

Les usagers y sont indifférents mais pas le sexe féminin qui m'a toujours rejeté. Je pense qu'il ne faudrait pas accepter en tant que citoyens, les gens qui ne l'accepte pas.

Je pense pouvoir vous dire que ces troubles ne sont ni génétiques car mes parents sont normaux, ni de naissance bien que mon frère soit autiste, mais c'est pareil, il est épileptique et je ne le suis pas.

Je crois que cela vient de mon EEG et de mon traitement en service universitaire psy en 1975 et je peux vous affirmer qu'avant 1988, pour moi la société était plus libre et que malgré mes troubles du comportement sans troubles psychiques, je ne sais pourquoi si c'était ma jeunesse, les psychiatres et tout le monde dans la société m'acceptaient. C'est pourquoi aujourd'hui je ne suis plus heureux et que je hais la société.

T. W.

Dans l'après coup, ce que j'aurais aimé dire au colloque de PRISME :*

La photographie et surtout la vidéo est un moyen encore plus efficace que la psychothérapie pour s'en sortir et aller mieux, de même pour moi de taper ses pensées le soir, c'est déjà de la psychothérapie puisque je les fais lire à mon thérapeute.

Ce que je dis sur le thème de l'école, c'est que si les patients, les psychiatres, les gens dans la ville étudiaient mieux et étaient éduqués comme je dis, l'exclusion et le handicap n'existeraient plus de même que les hôpitaux psy et de même l'idiotie de la psy n'existerait peut-être plus, de même que la violence des infirmiers sur les patients… voilà, la société idéale cela passe par une bonne école.

L'étude des symptômes est déjà une erreur à la base car ainsi on fait des généralités sur chaque cas, or chaque individu et moi, c'est sûr, possèdent un cerveau totalement différent … de même faire des généralités et imposer ses idées qui proviennent de je ne sais quel professeur, quel auteur, quel livre, d'une personne qui est forcement perfectible puisqu'elle est humaine elle-même et aussi différente.

Voilà l'erreur des professeurs de PRISME.

Voilà ce que j'aurais dû dire en plus heureusement à PRISME.

T. W.

**** Colloque à Vire les 19 et 20 Mai 2005, sur le thème Citoyenneté, Handicap psychique et Maladie mentale***